

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURIN

L'ESCORNEBOEUF



NO.23 - JANVIER 2020



SOMMAIRE

- 3. Edito
- 4. Vie Communale
- 7. Vie Scolaire
- 10. Deux départs à la retraite
- 11. Vie Pratique
- 13. Du côté de l'intercommunalité CC PAPS
- 14. Agenda
- 16. Vie Associative
- 23. Renseignements Pratiques

L'ESCORNEBOEUF No.23 - Janvier 2020

Directrice de Publication : Michèle DEFLISQUE

Equipe Rédactionnelle : Michèle DEFLISQUE , Gilles BOVEROD, Denise FAURÉ, Olivier TAILLEFER,
Gisèle SIMON, Jacqui DEAN et Claudine BOUGEARD

Crédit Photos : Les auteurs, tous droits réservés

EDITO

Mon mandat s'achève et je souhaite vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée pendant 6 années, en tant que maire du village.

Je félicite et remercie les élus qui m'ont entourée pour leur investissement, nos échanges constructifs, toujours axés sur le développement de notre commune et le bien être des Saint-Maurinois. Malgré les baisses de dotations qui nous ont été imposées par l'Etat, nous avons réalisé de nombreux travaux et nous sommes fiers de notre bilan et du désendettement de la commune.

J'ai été élue à la tête d'une équipe municipale sur la base d'un projet. Ce projet que nous avons mis en œuvre n'aurait pas pu être réalisé sans l'implication du personnel municipal. Nous avons fait ensemble un travail d'équipe et je tiens à vous remercier individuellement et collectivement.

Merci :

- Céline, ma plus proche collaboratrice, toujours disponible et d'un grand professionnalisme, dont le métier est en pleine évolution avec de nouvelles règles, de nouvelles applications et la dématérialisation des actes,
- Anne, avec qui je me bats contre le Groupe la Poste pour maintenir les services pour lesquels ils se sont engagés auprès de l'association des Maires de France et ainsi pérenniser notre Agence postale communale,
- Céline, Michelle, Francis, Frédéric, dévoués à l'entretien et au fleurissement du village, à la peinture, aux petits travaux, à l'entretien des cimetières ; Ils font tout pour maintenir notre village propre, malgré le comportement incivique de quelques-uns,
- Carole, chef de cuisine à l'école pour ses menus équilibrés, la recherche de producteurs BIO, la gestion financière des repas,
- Ingrid, qui a pris récemment ses fonctions, de surveillance à la garderie, d'aide à la distribution des repas, très appréciée des enfants.

Mes propos s'arrêteront là, car nous sommes en période électorale, néanmoins je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et j'espère vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 11 janvier 2020 à 11 heures.

Soutenez nos commerces, nos associations, nos agriculteurs, pour que la ruralité existe.

Ma commune est utile, j'y tiens.

Michèle DEFLISQUE

VIE COMMUNALE

Etat Civil

Deuxième Semestre 2019

Naissances:

PONDAVEN Adam, Laurent PONDAVEN le 13 Septembre 2019 à Agen

Mariage :

GAICHIES Claudine et CHAUVET Jean-Pierre le 27 Juillet 2019 à St-Maurin

Décès :

GARRIGUES Thérèse

le 15/06/2019 à Agen

LARRIVE Michel

le 23/06/2019 à Agen

OZIOL Pierre

le 02/07/2019 à Touffailles

SILVESTRINI Michel

le 05/07/2019 à Pont du Casse

BOGAARDS veuve SALLÉ Cornelia

le 07/09/2019 à Agen

RAMOND Emile

le 24/10/2019 à Agen

RABOIS Germaine

le 28/11/2019 à Agen

Le recensement

Depuis 2015, date du dernier recensement réalisé sur notre commune, de nombreuses évolutions sont intervenues et notamment la possibilité de répondre au questionnaire par internet pour ceux qui le peuvent. Bien entendu la réponse sur questionnaire papier reste possible pour ceux qui ne peuvent pas utiliser internet.

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population légale de la commune.

Le nombre d'habitants est utilisé pour le calcul des dotations financières que nous attribue l'Etat.

Cette opération se déroulera à Saint-Maurin du 16 janvier au 15 février 2020 et sera réalisée par Ingrid TORRES, agent recenseur qui se présentera à votre domicile pour vous remettre les questionnaires papier.



Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2020 vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune où vous avez votre domicile (ou votre résidence depuis au moins 6 mois ou bien où vous payer un impôt depuis au moins 2 ans).

Vous pouvez vous inscrire :

- en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent,
- ou directement en ligne en créant un compte à l'adresse <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits>
- ou par courrier en envoyant le cerfa n°12669*02 accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

A tout moment vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur une liste électorale à l'adresse :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Les Travaux

Restauration du clocher et des travées droites du chœur

Prévus en 4 tranches, les deux premières tranches concernant le clocher seront consécutives pour éviter un coût financier supplémentaire d'interruption de travaux, lié à l'enlèvement et à la réinstallation de l'échafaudage. Ils sont prévus pour durer 14 mois.

- Montant estimé des travaux tranches 1 et 2 : 265 137.34 € HT
- Subventions accordées (sur le montant estimé des travaux) :
tranche 1 = 87.51 % et tranche 2 = 88.67 %.

Chemin rural « côte de Marot »

Ce chemin rural a été fortement dégradé ces dernières années par de violents orages. La terre et les cailloux provenant de ce chemin se sont retrouvés sur les voies communale, départementale et sur la place de la mairie, entraînant des infiltrations chez les riverains et des problèmes de sécurité.

Des travaux de réhabilitation par le creusement de fossés, le rééquilibrage des pentes, la pose de drains ont été effectués pour un montant de 13 656 € TTC.

Pour que la viabilité de ce chemin dure dans le temps, il sera désormais interdit à tous véhicules à moteur.



Accessibilité

Pour réduire et supprimer les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap, des travaux d'aménagement des accès et de circulation dans les bâtiments ont été effectués.

La mairie, l'Agence postale communale, la halle et l'école sont mis en conformité. Pour l'école, certains travaux ont été réalisés et ceux plus onéreux pour la commune ont fait l'objet de dérogations avec des mesures de substitutions que nous avons proposées et qui ont été acceptées par l'Etat.

Montant des travaux : 40 991.65 € TTC

Fonds de concours accordé par le SDEE (éclairage public) du chemin des écoles : 2091.31 €.

Le stade

Consciente des conditions d'accueil des enfants à l'école de football, des travaux d'amélioration et de confort du bâtiment vont débuter en décembre.

Coût estimé des travaux : 13 996 € TTC.

L'école

Pour la sécurisation de notre école, des travaux ont été réalisés :

- remplacement des grilles d'enceinte de l'école et du portail pour les porter à 1.80 mètre de hauteur,
- installation d'un visiophone.

Coût 9 226 € HT, subvention Etat attribuée : 55 %.



L'adressage (hors village)

Les plaques de voies communales ou de chemins ruraux ont été installées, les numéros métriques sont à afficher au plus près de la voie (sur le mur de la maison ou sur la boîte aux lettres) pour qu'ils soient visibles à partir du domaine public.

Désormais votre adresse comportera :

- Votre numéro de résidence
- le nom de la voie ou du chemin
- le lieu-dit
- la commune (Saint-Maurin)

Coût : 5 084,80 € HT

Subvention Etat : 2 033,92 € (soit 40 %)



VIE SCOLAIRE

Une école rurale de qualité

↳ Achat de livres pour reconstituer le fonds bibliothèque, conformément aux préconisations officielles :

Coût : 3 000 € TTC

Participation Etat : 1 500 €.

↳ Achat de tablettes pour le RPI Tayrac/Saint-Maurin dans le cadre du développement du numérique :

Coût pour les 2 écoles : 4 130,80 €

Participation Etat : 2 065,40 € (soit 50 %)

Autofinancement Saint-Maurin : 1 000 € et Tayrac : 1 065,40 €.

Un achat supplémentaire de 2 tablettes sera réalisé, pour l'école de Saint-Maurin : coût 558 € (autofinancement).

Vie de l'école

La rentrée du lundi 2 septembre s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Très attendu, Mr Sauvage-Ferezin, enseignant des élèves de CM et nouveau directeur de l'école du village, a su rassurer petits et grands. Bienvenue à lui !

A peine rentrés que la photo de classe est programmée ! Mardi 17 septembre, tous les élèves du RPI Tayrac-Saint-Maurin se sont rassemblés à l'école de Tayrac pour se faire photographier. C'était le premier pique-nique de l'année, il faisait chaud et beau.



La première manifestation de l'année, « Nettoyons la Nature ! », s'est tenue le vendredi 27 septembre après-midi. Les élèves des deux classes se sont vus attribuer des gants, des sacs poubelles, des chasubles et un plan du village pour aller ramasser les déchets dans les rues de Saint-Maurin. Merci aux adultes accompagnateurs sans qui la sortie n'aurait pu avoir lieu. Un goûter est venu féliciter tous les participants qui ont rempli huit gros sacs de déchets. Bravo à tous !

Le jeudi 3 octobre s'est déroulée la première rencontre sportive de secteur des élèves de CE1 et CE2 à Cauzac. La matinée fut consacrée à une randonnée entre Sainte-Eulalie et le moulin tandis que l'après-midi était dédié aux jeux collectifs. Le beau temps était au rendez-vous et le pique-nique fut grandement apprécié !

Une fois par mois, Sandra vient lire de merveilleuses histoires aux élèves des deux classes. Ce moment est très apaisant et permet à tous de s'évader vers des pays enchantés.

En novembre, les ateliers « escrime » débutent. Tous les lundis et jeudis après-midis, la salle des fêtes est occupée par les élèves. Ils se familiarisent avec les masques, les plastrons et les fleurets en vue de la rencontre sportive du 21 février, face à l'école de Saint-Robert. Cette action s'inscrit dans la dynamique de labellisation de l'école de Saint-Maurin en vue des Jeux Olympiques 2024.

Le matériel est prêté par l'association USEP 47, nous organisons des rotations de groupes d'élèves pour que chacun ait un temps de pratique conséquent.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes.



Fin novembre, Céline est venue amener le sapin de Noël à l'école que les enfants ont décoré avec plaisir. Merci à eux et à leur parents pour les décorations !

Pour le marché de Noël, le dimanche 1^{er} décembre, les enfants de l'école ont confectionné des suspensions en tout genre et des boules de Noël.

Les défis « Mathador » ont commencé pour les deux classes. Il s'agit d'additionner, de soustraire, de multiplier ou de diviser des nombres entre eux pour atteindre un nombre cible. Ces défis se font en ligne au travers des TBI des classes. Les enfants sont ravis de pouvoir participer à ces défis !



Les deux classes de l'école ont également participé à un concours de Scrabble Scolaire. Les fiches de score sont envoyées, nous attendons les résultats...

Lundi 16 décembre, toute l'école se rendra à Beauville pour rencontrer un maître d'arme du club d'escrime d'Agen. Il pourra nous faire part de son expérience et nous pourrons pratiquer l'activité tous en même temps !

Le repas de Noël est très attendu la semaine des vacances scolaires. Vive Carole !

Les enseignants réservent également une surprise à leurs élèves pour la sortie des classes...

Tous les enfants et le personnel de l'école vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

DEUX DEPARTS A LA RETRAITE

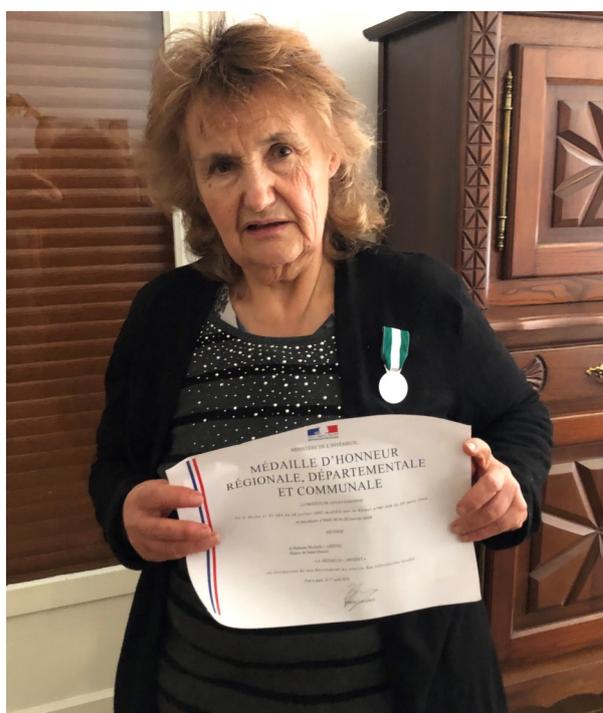


Nous étions réunis pour fêter le départ à la retraite de Michelle LARRIVE qui a passé un peu moins de 36 ans au service de la commune. Une carrière compliquée avec une multiplicité de contrats liés à l'actualité de la commune : transformation de la poste en APC, la mise en place d'une garderie scolaire en 1990, l'annualisation du temps de travail et les nouveaux rythmes scolaires.

Nous avons aussi profité de ce moment convivial pour lui remettre la médaille d'honneur du travail, échelon argent. Cette médaille distingue et récompense son ancienneté et son engagement au service de sa vie professionnelle.

Francis LARRIVE nous quitte aussi, plutôt que prévu, à cause de problèmes de santé qui le gênent dans l'exercice de ses fonctions. L'année prochaine nous fêterons son départ, car il a aussi une longue carrière à Saint-Maurin.

Michelle, Francis, ce n'est pas un adieu, mais un au revoir et nous vous souhaitons une longue et paisible retraite.



VIE PRATIQUE

Charte de bon voisinage

Et comment pouvons nous mieux nous entendre ?

Agriculteur :

- Je reste attentif et ouvert pour répondre aux questions de mes voisins,
- J'essaie de limiter les bruits autant que possible les soirs et les week-ends,
- Je travaille en respectant la réglementation en vigueur,
- Je fais tout mon possible pour réduire les nuisances olfactives, notamment lors des épandages de fumier,
- Lorsque je me déplace sur la route avec des engins agricoles encombrants, je prends toutes les précautions nécessaires pour ne pas trop gêner la circulation et salir les routes,
- Je continue mon travail d'entretien des paysages pour vous rendre la vie plus douce et la vue plus belle,
- Je tiens compte de la météo, et notamment du vent, lorsque je soigne mes cultures,
- Je m'engage à vous fournir des produits de qualité toute l'année !



Riverain :

- Je n'hésite pas à poser des questions calmement à mon voisin agriculteur,
- Pour préserver une campagne propre et belle, je ne jette pas mes déchets dans les champs ou les fossés, la poubelle c'est mieux,
- J'entretiens mes espaces verts afin de ne pas risquer la contamination des cultures ou que mon voisin abîme son tracteur en passant sous ma haie (par exemple j'arrache les betteraves sauvages et je taille ma haie),
- Je tolère le chant du coq, le meuglement des vaches et quelque-fois, en forte période le bruit des engins agricoles en soirée ou le week-end,
- Même s'il n'y a pas de clôture, je n'ai pas le droit de me promener au milieu du champs,
- Je partage les routes de campagne sans trop râler,
- J'essaie autant que possible de soutenir mon voisin agriculteur en privilégiant l'origine France de mon alimentation !



Aide à la l'examen du permis de conduire B et aide aux brevets

Dans le cadre de l'action régionale en faveur de l'accès à l'emploi et l'autonomie des jeunes, la Région Nouvelle-Aquitaine œuvre au travers de différents dispositifs.

- Aide à la préparation de l'examen du permis de conduire B.

Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans, en insertion professionnelle, issus d'une formation de niveau IV ou infra peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 300€ à 1200€ pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité du nouveau règlement d'intervention entré en vigueur le 8 juillet dernier.

- Aide aux brevets.

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), **BAFD** (Brevets d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) et **BNSSA** (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 30 ans, domiciliés en Nouvelle-Aquitaine, peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 150€ à 400€ en fonction de la nature du brevet.

<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr>



Du côté de l'intercommunalité - CC PAPS

Les élus communautaires ont pris les délibérations suivantes :

- Désignation de Mr Mathieu TOVO en tant que représentant de la CC PAPS au Syndicat mixte du Pays de l'Agenais,
- Détermination du « ratio promu-promouvable » à 100 % pour le grade d'agent technique principal 2^{ème} classe,
- Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique, spécialité musique, suite à l'absence d'élèves inscrits pour la saison 2018-2019,
- Fixation des modalités de mise en œuvre et de financement du compte personnel de formation,
- Vente de la déchetterie de Grayssas pour un montant de 35 000 € à Mr FLEISSIG, pour l'installation de ses ateliers d'art,
- Signature de la convention opérationnelle entre la CC PAPS, la mairie de Puymirol et l'EPF de nouvelle aquitaine pour la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) avec des médecins, des infirmières et un kinésithérapeute,
- Intégration ou retrait en totalité ou en portions de voies communales ou de chemins ruraux du tableau de classement de la voirie communale en respect du règlement voirie – article 2 – (communes de Saint Romain le Noble, Puymirol, Saint-Maurin),
- Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec la communauté de communes des Deux Rives pour des chemins dépendant par moitié des deux intercommunalités,
- Signature de la convention territoriale globale avec la CAF et la MSA pour la promotion d'une politique départementale d'action sociale et familiale ambitieuse et partagée,
- Renouvellement du marché concernant la collecte des ordures ménagères et des Emballages Ménagers (EMR) recyclables en porte à porte,
- Validation du rapport annuel 2018, portant sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets assuré par VAL'ORIZON,
- Signature d'une convention Eco DDS (Déchets Diffus Spécifiques des ménages),
- Attribution au SDIS d'une subvention de 104 621.49 €, pour la construction du nouveau centre incendie de la Sauvetat de Savères,
- Attribution d'une aide économique de 1500 €, à la SARL - AGM TP de Saint Romain le Noble,
- Désignation de Mr Jean-Louis TONICELLO à la commission d'appel d'offres,
- Approbation du principe de délégation de service public pour la compétence petite enfance et création d'une commission (5 membres titulaires et 5 suppléants),
- Validation des statuts et de l'extension du périmètre du syndicat mixte du Bassin Versant des deux Séoune,
- Signature d'une convention de mise à disposition du technicien rivière de la CC des Deux Rives, pour l'étude du ruisseau des Gascons à Saint Urcisse,
- Versement d'une cotisation à l'association INTERCOS RURALES 47, s'élevant à 0.50 € par habitant et par année civile,
- Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie et à MObiVE.H.A (véhicules électriques et hybrides rechargeables),
- Modification des statuts de la CC PAPS pour ajout des compétences optionnelles « eau et assainissement », puis transfert de cette compétence au syndicat EAU 47 ; désignation des 13 délégués (titulaires et suppléants).

Agenda

Festivités et Animations

La Boule Saint-Maurinoise

1er Concours de Pétanque
en doublette

Samedi 18 Avril 2020
15h

Concours Amical de Pétanque
Tous les Vendredis soirs
du **12 Juin** au **11 Septembre 2020**

Samedi 27 Juin 2020
semi nocturne
à 19h
Trophée Gaby Vignes

Club de l'Abbaye Les Aînés Ruraux

Dimanche 5 Janvier 2020
Jeu de Société
à 14h30

Dimanche 12 Janvier 2020
Galette de Rois

Les Amis de l'Abbaye

Mardi 21 Juillet 2020
Concert
Parc de l'Abbaye
à 21h

Les programmations
de deux autres concerts
sont en cours d'études

Bik'Cars Kustom & Décibel

Dimanche 19 Avril 2020
Balade Auto Moto
Repas Concert

5 - 6 - 7 Juin 2020
de Vendredi 14h à Dimanche 18h
Kustom & Decibel 2020
Balade Auto Moto
Concerts Gratuits

Dimanche 13 Septembre 202
Balade Auto Moto
Repas Concert

Concert de Noël

Samedi 21 Décembre 2019
17h30
Le père Passerat,
professeur d'histoire présentera la vie
de Saint Martin, patron de l'église
18h
Eglise de Saint-Maurin
Concert avec deux guitaristes
Los Hermanos Sanchez
et Charles Ferré

Le Foyer Rural

Dimanche 2 Février 2020

à 16h30

Groupe Facteur-Chevaux
Concert en partenariat avec Kezako
(association de Puymirol)

Vendredi 15 Mai 2020

Conférence

Afrique, Amérique : Regards croisés
sur le post colonialisme par Emeline
Kouassi et Charlotte Pécharman

Samedi 16 Mai 2020

Bal proposé par l'activité danses

Lundi 27 Juillet et 10 Aout 2020

Ciné bistrot en plein air

Jeudi 6 Aout 2020

Concert caritatif OKBAND

Samedi 8 Aout 2020

Randonnée Nocturne (à confirmer)

Activités Régulières

Yoga

le lundi de 18h à 19h30

Anglais

le mercredi
de 18h15 à 19h45

Français

le Jeudi matin et après-midi

Cinéma

le 1er vendredi de chaque mois
à 20h30 (hors période estivale)

Danses et Musiques

tous les 15 jours
le vendredi à partir de 20h15
(débutants) et 21h (initiés)

Randonnée

Samedi 18 Janvier 2020

Le Comité des Fêtes

Samedi 18 Janvier 2020

20h

Concours de Belote

Samedi 8 Février 2020

20h

Concours de Belote

Dimanche 31 Mai 2020

de 8h à 17h

Vide Greniers Brocante

Mardi 14 Juillet 2020

Fête Nationale

Repas

Grand Bal Gratuit

Grand Feu d'Artifice

Association des Parents d'Elèves

Dimanche 15 Mars 2020

Jeu de Société des Ecoles

Dimanche 26 Avril 2020

Marché aux Fleurs

Fêtes des Ecoles

Vendredi 19 ou 26 Juin 2020

Kermesse et Manifestation
des Tondeuses
à Tayrac en Septembre

A.C.C.A.

**Société de Chasse
Saint-Maurinoise**

Dimanche 2 Août 2020

Repas Méchoui Sanglier

Vie Associative

Les Associations

Les Anciens Combattants (Jean-Marie FRÉDÉRIC)

Tél. 05 53 68 56 79

Le Club de l'Abbaye ()

Tél.

Football Club Saint-Maurinois (Jean-François PHILIPPS)

Tél. 06 83 37 31 74

La Boule Saint-Maurinoise (Patrice FRAUNIE)

Tél. 06 75 88 02 10

Le Foyer Rural (Josette ZANON)

Tél. 05 53 95 38 76

Les Amis de l'Abbaye de Saint-Maurin (Gérard DEFLISQUE)

Tél. 06 80 54 16 68

A.C.C.A. Société de Chasse Saint-Maurinoise (Étienne LEROYER)

Tél. 06 85 50 90 57

Le Comité des Fêtes et Les Folies Saint-Maurinoises (Denise FAURÉ)

Tél. 06 21 24 32 51

Association des Parents d'Élèves RPI (Iseline CAMPMAS)

Tél. 06 77 47 60 04

Bik'Cars Kustom & Décibel (Claude RODRIGUEZ)

Tél : 05 40 40 14 29 et 06 77 17 35 62

École du Chat du Coteau (Sylvie KERZONKUF)

Tél. 05 53 87 42 60

Bik'Cars Kustom & Décibel

Entrée et concerts gratuits

Bikeuses et Bikers, à noter sur vos agendas :
Nos dates pour notre festival Kustom & Décibel 2020.

Venez avec vos machines autos et motos.
Nous on va s'occuper des décibels.

Premier weekend de juin, 5/6/7, du vendredi
14h au dimanche 18h.

Nous avons déjà les zicos plus talentueux les
uns que les autres.

Pour les 40 ans de la disparition de Bon Scott,
nous allons vous faire revivre le concert de AC/
DC Toulouse 1982.

Un grand moment de ROCK AND ROLL !

Et aussi :

- 19 Avril balade auto moto et repas concert
- 13 Septembre balade auto moto et repas concert

Joyeuses Fêtes et bonne année 2020.



Comité des Fêtes - Folies Saint-Maurinoises

Tous les membres du comité se joignent à moi pour vous remercier d'avoir participé aux manifestations que nous avons eu énormément de plaisir à organiser. Votre présence nous reconforte et est pour nous la plus belle des récompenses.

Pour l'année 2020 nous vous proposerons, 2 concours de belote, le vide grenier et la soirée du 14 Juillet.

En l'état actuel des choses nous ne pourrions pas organiser les marchés gourmands. Le local mis à notre disposition depuis 2 ans par la municipalité ne le sera plus à partir du 1 janvier 2020. Comme le précisait la convention, dans l'intérêt du village, il va être consacré à une autre activité.

Ce local rendait l'organisation des marchés beaucoup moins pénible physiquement, du fait de sa proximité avec la place et de sa facilité d'accès (pas d'escalier). La manipulation de tout le matériel lourd et encombrant était devenue gérable pour le petit nombre de bénévoles que nous sommes. Chaque marché représente une lourde charge de travail, toutes les solutions permettant de prendre le moins de peine possible sont les bienvenues, à l'inverse des manipulations supplémentaires multipliées par 7 soirées sont quelque peu compliquées à gérer. Les bénévoles sont rares, bien que très motivés, ils fatiguent comme tous le monde.

Toutefois si une solution équivalente à celle de ces 2 dernières années est trouvée, nous pourrions éventuellement envisager de revenir sur cette décision.

Notre investissement depuis plus de 10 ans pour que ces marchés gourmands soient pour Saint-Maurin une ouverture vers le tourisme et un moment de merveilleuse convivialité a été récompensé par une participation toujours aussi nombreuse. Nous avons réussi à maintenir, malgré la concurrence des soirées très agréables, les touristes et les habitants des communes environnantes avaient beaucoup de plaisir à s'y retrouver, et nous étions très heureux de les accueillir.

Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui ont de près ou de loin participé à la création, et à l'organisation de ces soirées. Ainsi que tous les exposants qui nous ont fait confiance et avec qui nous avons énormément de plaisir à travailler.

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël, que 2020 vous apporte beaucoup de bonheur.

Denise Fauré et les membres du comité des fêtes

FOYER RURAL

Cours de français

Destinés aux résidents étrangers de notre commune et du territoire voisin, les cours ont repris le jeudi 19 septembre. Ils sont dispensés cette saison, par Marion Lorillard les jeudis matin et après-midi dans la salle du 1^{er} étage du château abbatial. Vingt-sept participants répartis en 4 niveaux bénéficient des cours. Le Foyer rural a mis à la disposition de la professeure, le vidéoprojecteur acheté en partenariat avec l'Association des Amis de l'Abbaye.

Contact Jacqui : 06 37 36 77 13

Yoga

Un peu moins de 20 personnes cette saison ont repris ou découvert le yoga le 09 septembre. Très apprécié de tous, Bruno Riboulot, assure les séances, tous les lundis de 18h à 19h30 (hors vacances scolaires) dans la salle des fêtes du château abbatial. Les cours dispensés sont une association de divers yoga, hatha yoga (posture), le kriya yoga (énergétique) et nidra yoga (relaxation) et plus.....**Un moment où l'on se ressource, c'est sûr !**

Contact Claire: 06 62 09 02 99

Randonnées

Le 27 juillet le Foyer a organisé une randonnée nocturne sur les hauts de Saint-Maurin. Le temps, pluvieux ce soir là, n'a pas permis à la vingtaine de randonneurs présents de découvrir les planètes et étoiles malgré les 6 télescopes installés au Grin par des membres de l'Observatoire de Montayral. Nous remercions Sylvie et Philippe Cottin pour leur accueil chaleureux.

Rappel : Les sorties organisées sur la journée sont accessibles à tous avec une sortie possible le matin ou l'après-midi pour une boucle plus courte.

Pour 2020, le Foyer rural propose aux adhérents randonneurs deux sorties randonnées sur 2 ou 3 jours dans les Pyrénées, courant mars, balades en raquette et en mai, randonnées pédestres.

Prochaine sortie le samedi 18 janvier

Contact Bernard : 06 82 22 62 99

Danses et musiques

L'atelier a repris le 27 septembre pour 20 participants adhérents. La saison sera clôturée par un bal le 16 mai.

Horaire : tous les 15 jours le vendredi à partir de 20h15 pour les débutants, 21h pour les initiés

Depuis maintenant 20 ans, des cours d'instruments adultes et enfants (violon et accordéon diatonique) en partenariat avec Culturass d'oc (ex ACPA) sont assurés par deux intervenants.

Contact Josette : 06 74 80 81 76

Atelier d'anglais

L'atelier a repris le mercredi 02 octobre avec Susi et John Dodd et Jeni Godwin. L'objectif : mettre à niveau les connaissances déjà acquises, et améliorer les échanges en anglais par des mises en situation. Merci à Susi, John et Jeni pour leurs cours interactifs et bénévoles de cette activité.

Horaire : le mercredi de 18h15 à 19h45 dans la salle du 1^{er} étage du château.

Contact Josette : 06 74 80 81 76

Cinéma

Les deux Ciné-bistrot du 22 juillet et 16 août ont connu un vif succès avec 100 entrées au total. La chaleur de cet été y a très certainement contribué ainsi que la qualité des films projetés par notre partenaire Quercimages. Le choix des films projetés est assuré par notre Conseil d'Administration sur proposition de Quercimages.

Saison 2019/2020

Le 26 octobre, un public amateur est venu s'évader à l'écoute des contes fantastiques de Sophie Andriot.

La soirée s'est poursuivie par un moment de danses irlandaises animé par Sophie Andriot et ses musiciens. Un moment convivial partagé par le public qui n'a pas hésité à participer.



- **Dimanche 2 février** à 16h30: concert avec le groupe **Facteur-Chevaux** en partenariat avec Kezako, association de Puymirol.
- **Vendredi 15 mai**: Conférence, **Afrique, Amérique : Regards croisés sur le post colonialisme** par Emeline Kouassi et Charlotte Pécharman du CEIIBA-Université Toulouse2.
- **Samedi 16 mai** : Bal proposé par l'activité danses.
- **Lundis 27 juillet et 10 août** : Ciné-bistrot en plein air.
- **Jeudi 6 août** : Concert caritatif OKBAND
- **Samedi 8 août** : Randonnée nocturne (à confirmer)

Site Foyer Rural : <https://foyer-rural-stmaurin.monsite-orange.fr>

Meilleurs vœux à tous pour 2020

Les Amis de l'Abbaye de Saint-Maurin



VISITES MUSEE ET ABBAYE :

Nous notons encore cette année, une sensible baisse des visites guidées de l'abbaye et du musée, dues, nous le pensons, aux grosses chaleurs de l'été dernier. Les travaux de l'abbaye qui démarrent vont interdire l'accès à la tour de l'église abbatiale et donc à la maquette qui est à l'intérieur.

Une trentaine de personnes ont participé à la présentation des arts de la table médiévale, organisée par Sandy, lors des journées du patrimoine en septembre.

ANIMATIONS :

Nous avons organisé un rallye pédestre ayant pour thème le patrimoine de St Maurin, et cela ne fut pas un succès, d'autant plus que nous n'avions pas été favorisé par la météo exceptionnellement exécrationnelle ce jour-là.

Nous rééditerons cette animation lors des journées du patrimoine, en espérant avoir de nombreux participants.

Tout au long de l'été nous proposons aux enfants, des jeux de pistes instructifs et ludiques pour les inciter à découvrir notre village et son patrimoine. Ce sera réédité, les formulaires de jeux seront mis à disposition en mairie, au bureau de poste et chez notre magasin d'alimentation Proxi.

CHEMIN de CLUNY Guyenne - Gascogne :

L'association ICARE qui gère le chemin de Cluny Cantal Aveyron entre Murat 15 et Conques 12, est entrain de finaliser un itinéraire permettant de relier Lalbenque à Conque via Villeneuve de Rouergue, c'est-à-dire un parcours d'environ 450 km, sans interruption, de Murat à Agen.

Gabriel et Martine Goudezeune œuvrent depuis le printemps à établir des boucles de randonnées partant du chemin de Cluny qui permettront de relier les différents sites clunisiens (une vingtaine de chapelles et églises) qui dépendaient au Moyen-Age de l'abbaye de St Maurin. Ils ont tracé trois itinéraires appelés « Chemins de Cluny en Pays de Serres – Boucles : Nord, Centrale et Sud » pour une longueur totale d'environ 120km, les balisages seront mis en place au début du printemps. <http://u.osmfr.org/m/397763/>

CONCERTS :

Les concerts que nous avons produits cette année, dans le parc de l'abbaye et dans l'église, ont été appréciés. Les retours qui nous en ont été faits par les auditeurs, nous encouragent à continuer cette année encore. Cet été nous vous en proposerons 3 nouveaux, le premier le mardi 21 juillet à 21h00, dans le parc de l'abbaye, pour les autres concerts les programmations sont en cours d'études. Dès que possible, Olivier les fera connaître.



Concert de jazz du 8 août

SITE INTERNET : www.amisabbayesaint-maurin.fr et <https://cheminclunisienguyennegascogne.com>

Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur l'association et le Chemin de Cluny

Nous tenons à remercier le Conseil Municipal de Saint Maurin, et plus particulièrement Madame le Maire, pour le soutien actif qu'ils nous ont porté, tout au long de ces 6 années de mandature.

Nous espérons que la prochaine équipe municipale, à qui nous souhaitons le meilleur, continue à nous soutenir dans le même esprit

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne et heureuse année.

La Boule Saint-Maurinoise

Encore une année qui s'est déroulée sans encombre. Du beau temps (sauf un soir orage). Du monde de la bonne humeur. Un peu plus de personnes du village sont venues goûter les joies de la pétanque. Malgré le peu de bénévoles dans l'association, nous nous entendons bien. Vous êtes les bienvenus.

Le premier concours 2020 aura lieu le samedi 18 juin à 15 h en doublette. Puis à partir du vendredi 12 juin et non le 5 juin (site pris pour une autre manifestation sans prévenir) à 21h en doublette.

Le trophée GABY VIGNES aura lieu le samedi 27 juin en semi nocturne départ 19 h puis grillades pour enfin continuer les parties.

Les concours se termineront le 11 septembre.

Je voudrais, mon équipe et moi, dire un grand MERCI à Mme le maire de notre village, Michèle Deflisque, pour son mandat qu'elle a effectué avec brio pour les associations, les entreprises, les citoyens, les travaux, j'en oublie, malgré les « on dit » c'est une bien belle personne et bonne retraite méritée.

La boule Saint Maurinoise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et celle de 2020 pleine de bonheur .

Le président, Mr FRAUNIE Patrice et toute son équipe



Le Club de l'Abbaye - Les Aînés Ruraux

Cette année nous avons organisé une sortie d'une journée sur Bordeaux, avec mini croisière et repas à bord du « Sicambre » suivis par une promenade en petit train dans la vieille ville et le long des quais de Garonne.



- Une nouvelle sortie d'une journée devrait être programmée cette année encore, date et lieu à définir.

Nous vous rappelons que tous les premiers lundis de chaque mois, nous nous réunissons à 14h30 au gîte communal dans le parc de l'abbaye. Cette réunion, ouverte à tous les membres de l'association, donne l'occasion de se retrouver autour d'un café et de petits gâteaux, et aussi de participer à un loto. Nous convions toutes les personnes désireuses de rejoindre notre association à se faire connaître auprès des membres du bureau.

Les bénévoles, se font de plus en plus rares, certains ne pouvant plus nous aider (maladie, ou limite d'âge), nous accueillerons avec plaisir de nouvelles bonnes volontés.

*(La cotisation annuelle, pour l'année 2020 : 15€. Elle donne droit à réduction sur les repas et les voyages)
Nous vous informons que les prix réduits pour les adhérents font que cette année encore ceux qui ont participé aux repas et au voyage ont bénéficié d'une réduction totale de 68 € (10€ par repas et 38€ pour le voyage), soit plus de quatre fois et demie le coût de leur cotisation annuelle de 15€.
Il est dommageable que les adhérents ne participent pas plus aux lotos que nous organisons, alors que ceux-ci sont la seule ressource qui permet de leur proposer des prix réduits pour nos activités payantes.*

Lors de l'AG du 14 décembre, il a été acté les démissions de leur fonction au sein du bureau de trois administrateurs : Présidente -Y.Marangon, Vice-président-G.Deflisque et Trésorière M-C Lautié.

Pour les élections du renouvellement du nouveau Conseil d'Administration, à maintenant 9 membres, les sortants ont été reconduits à l'unanimité des votants, sauf Gérard Deflisque qui a démissionné et sera remplacé par Gilles Boverod. (Gérard continuera néanmoins d'exercer les tâches administratives qui lui étaient imparties).

Le Conseil se réunira au plus tôt afin de procéder aux élections des nouveaux membres du bureau.

Nous tenons à remercier le Conseil Municipal de Saint Maurin, et Madame le Maire, pour le soutien qu'ils ont porté, tout au long de ces 6 années, à notre association.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent à tous, ainsi qu'à vos familles, une très bonne année, et surtout une bonne santé.

Renseignements Pratiques

**Mairie – de 8h45 à 11h45
(du Mardi au Vendredi)**

Tél. 05 53 95 31 25
@mail : mairie.stmaurin@orange.fr

**Agence Postale – de 8h45 à 11h45
(du lundi au vendredi)**

Tél. 05 53 95 31 00

Ecole Primaire de Saint-Maurin

Tél. 05 53 95 35 26

Ecole Primaire de Tayrac

Tél. 05 53 95 50 97

**Assistante Sociale (rattachement au Centre
Médico-Social de Montanou) uniquement sur RDV**

Tél. 05 53 77 09 20

**UNA Beauville Saint-Maurin
Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles
Rue Saint-Roch
47470 Beauville**

Tél. 05 53 95 21 85

**Communauté de Communes P.A.P.S.
Z.A. La Prade
47270 Puymirol**

Tél. 05 53 66 99 94

Ouverture du **Lundi** au **Vendredi** de **09h à 12h** et de **14h à 17h**
Email : ccportedaquitaine@orange.fr

Déchèterie Dondas

Tél. 05 53 98 31 97

Lundi - 14h à 18h

Mercredi – 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi – 9h à 13h

Samedi – 9h à 12h et 14h à 18h

Trésorerie Agen Municipale et Amendes

Tél. 05 53 77 29 40

Lundi – Mardi – Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Mercredi – Vendredi : 8h30 à 12h00

Le multiservices PROXI

Alimentation générale - viande et fromage à la coupe

Tabac - Presse - Gaz - Française des jeux - Point vert Crédit Agricole

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30

Dimanche de 8h à 12h30

Tél : 05 53 67 98 59

LES RESTOS DU COEUR

Les Restaurants du Cœur, Relais du Cœur du Lot-et-Garonne, sont à nouveau présents à Saint-Maurin avec leur « camion épicerie », le Mardi à partir de **14h**, dans le Jardin de l'Abbaye.

Du 26 Novembre 2019 au 10 Mars 2020

Pour tous renseignements, téléphoner au :

06 79 69 31 10 (Martine)

06 10 18 47 54 (Claude)

05 53 95 31 25 (Mairie de Saint-Maurin)

Les inscriptions peuvent se faire le jour même.

Urgence

SAMU	Tél. 15
Pompiers	Tél. 18
Gendarmerie	Tél. 17
SOS Médecins	Tél. 3624 (0,12€/min)
Centre Antipoison Bordeaux	Tél. 05 56 96 40 80

Dépannage

SAUR	
Service Consommateurs	Tél. 05 81 31 85 04
Service dépannage 24H/24	Tél. 05 81 91 35 06
ERDF	
Service Dépannage Basse Tension	Tél. 09 72 67 50 47

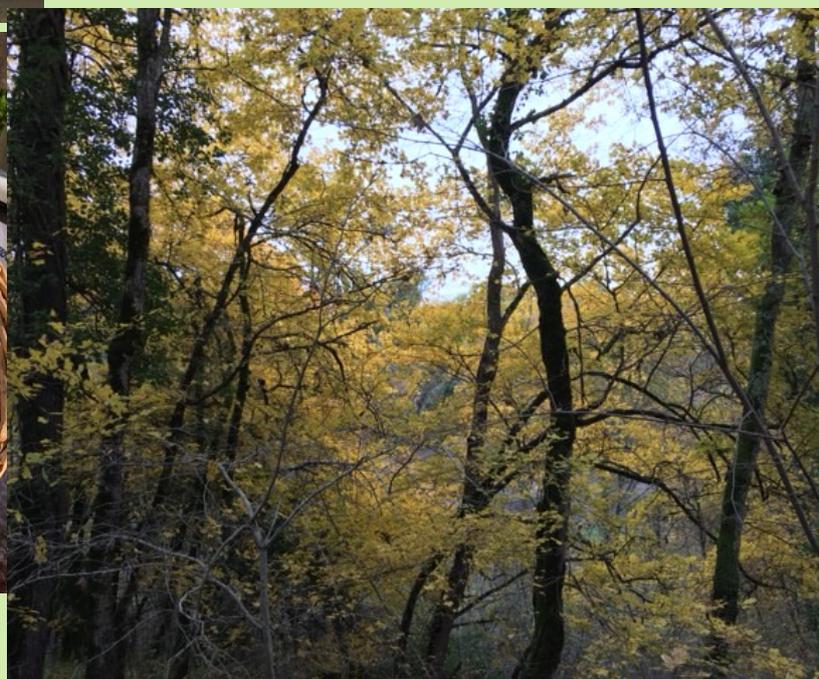
Galerie Photos





**L'équipe municipale
vous souhaite
un Joyeux Noël

une Bonne et
Heureuse Année
2020**





Crèche de Saint-Pierre Del Pech (Saint-Maurin)

MESSE DE NOËL
MARDI 24 DÉCEMBRE
À 21H 30

CRÈCHES
DIMANCHE, 22 ET 29 DÉCEMBRE
DE 14 H 30 À 19H

